



Lille, dimanche 14 mai 2023

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2023/02989

Pris en application :

art. R 4241-38 du CT (manifestations nautiques)
Code des transports
Arrêté préfectoral n°22/2023

Manifestation nautique et activités nautiques**Course de stand up paddle****Arrêt de navigation (tous les usagers - dans les deux sens)****- le 11/06/2023 de 14:00 à 16:00**

- o Canal de la Deûle (sur le Bief Don-Grand Carré)
entre les pk 16.400 (Pont Kuhlmann) et pk 18.650 (Passerelle du Colysée) - Tout le chenal

Commentaire :

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont invités à respecter la signalisation mise en place et à se conformer aux recommandations qui leur seront données par les agents de la Direction Territoriale ou de la Brigade Fluviale.

Zones de stationnement:

Pour les bateaux montants, PK19.733 écluse de Grand Carré.

Pour les bateaux avalants, PK14.400 quais à Sequedin

Des pièces jointes sont attachées à cet avis. Vous pouvez les consulter sur notre site internet (www.vnf.fr)**Service(s) à contacter :**

Direction territoriale Nord-Pas-de-Calais, 37, rue du Plat, BP 725, 59034 LILLE CEDEX

Tél : 03.20.15.49.70 - Fax : 03.20.15.49.71

Date limite d'affichage :

12/06/2023

Cadre d'astreinte

Signé

Mathieu BOURSEAU